

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique (en présentiel et à distance)
Séance du mercredi 14 octobre 2020**

Le mercredi 14 octobre 2020, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique, au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Rose-Lise Joachim.

A 14h30, madame la présidente du conseil de l'Inspé constate l'absence de quorum. Toutefois, conformément au règlement intérieur de l'institut : « le conseil peut valablement siéger et délibérer après un délai d'une heure après l'heure indiquée sur la convocation, quelque-soit le nombre de membres présents et représentés ».

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 16 septembre 2020
3. Validations
 - a. Auto-évaluation des masters MEEF (PDG, SDG, EED)
 - b. Organigramme 2020-2021 des services administratifs
 - c. Organigramme 2020-2021 de la formation
 - d. Calendrier universitaire 2020-2021 de l'Inspé
 - e. Modalités de validation des connaissances
4. Questions diverses

Nombre de membres présents : 08

Nombre de membres absents et représentés : 03

Nombre de membres absents non représentés : 11

Invités : 03

🚩 Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 16 septembre 2020

La validation du procès-verbal de la séance du mercredi 16 septembre 2020 est reportée au prochain conseil.

🚩 Auto-évaluation des masters MEEF (PDG, SDG, EED)

Le dossier d'auto-évaluation du master MEEF pratiques et ingénierie de la formation a été validé lors du conseil du mercredi 16 septembre 2020 ; celui du master MEEF second degré sera présenté lors du prochain conseil.

Les dossiers d'auto-évaluation des masters MEEF premier degré et encadrement éducatif font l'objet d'une présentation selon plusieurs domaines de la formation :

- Leur finalité ;
- Leur positionnement ;
- Leur organisation pédagogique ;
- Leur pilotage ;
- Leur dispositif d'assurance qualité ;
- Les constats et les améliorations possibles.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, les dossiers d'auto-évaluation des masters MEEF encadrement éducatif et premier degré de la campagne d'évaluation 2020-2021, vague B.

🚩 Organigramme 2020-2021 des services administratifs

Deux organigrammes sont présentés, l'un fonctionnel, par nature de poste, l'autre nominatif ; la structure de l'organisation est identique à celle de l'année précédente, répartie en six services.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, les organigrammes 2020-2021 des services administratifs de l'Inspé.

🚩 Organigramme 2020-2021 de la formation

L'organigramme de la formation détaille, de façon nominative :

- Les instances qui régissent l'institut,

- La direction de l'établissement : directeur, directeurs-adjoints, responsable des services administratifs et financiers,
- Les charges de mission,
- Les formations initiales :
 - o masters MEEF premier degré, second degré, encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de la formation,
 - o diplôme universitaire de formation adaptée pour l'enseignement, diplôme universitaire d'enseignement et d'éducation de l'enfant d'âge préscolaire et scolaire
- les formations continues des enseignants.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'organigramme de la formation 2020-2021 de l'Inspé de Martinique.

Calendrier universitaire 2020-2021 de l'Inspé

Le calendrier universitaire 2020-2021 détaille les périodes de congés scolaires, universitaires, les jours fériés légaux et jours spécifiques à la Martinique, les journées banalisées ainsi que les périodes de stage.

Les grandes dates de ce calendrier sont :

- | | |
|--|--|
| - Lundi 14 septembre 2020 | début des cours |
| - Vendredi 11 décembre 2020 | fin des cours du premier semestre |
| - Du lundi 14 au vendredi 28 décembre 2020 | examen session du 1er semestre |
| - Lundi 4 janvier 2021 | début des cours du semestre 2 |
| - Lundi 18 janvier 2020 | remise des notes au service de la scolarité |
| - Vendredi 29 janvier 2021 | jurys de la session 1 du semestre 1 |
| - Vendredi 7 mai 2021 | fin des cours du semestre 2 |
| - Du lundi 10 au samedi 15 mai 2021 | examen de la session 1 du semestre 2 |
| - Du mercredi 19 au mercredi 26 mai 2021 | soutenances des écrits réflexifs et des mémoires |
| - Du mardi 25 au vendredi 28 mai 2021 | soutenances des mémoires |
| - Lundi 31 mai 2021 | remise des notes au service de la scolarité |
| - Vendredi 11 juin 2021 | jurys session 1 semestre 2 |
| - Du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet | examen de la session de rattrapage |
| - Vendredi 9 juillet 2021 | jurys session 2 (terminaux) |
| - Lundi 12 juillet 2021 | proclamation des résultats |

L'établissement sera fermé du samedi 31 juillet au mardi 17 août 2021.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, le calendrier universitaire 2020-2021 de l'Inspé de Martinique.

Modalités de validation des connaissances

Réglementairement, il convient que les modalités de validation des connaissances soient validées par le conseil de l'Inspé tard un mois après le début des cours et rendu public.

Les quatre maquettes du DUFAE (stagiaires premier degré, stagiaires second degré, second degré enseignants et CPE) et les maquettes du master MEEF premier degré (plan A, situation actuelle, et plan B, situation de fermeture de l'établissement pour raison sanitaire) sont présentées.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, les modalités d'évaluation des connaissances :

- du diplôme universitaire de formation adaptée pour l'enseignement
- du master MEEF mention premier degré

Fort-de-France, le mercredi 14 octobre 2020,

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique
Bertrand Troadec